

Mme POLETTI ELISABETH née **MONGUILLOT**
339 RUE COSTES ET BELLONTE
47800 Miramont de Guyenne
Tél : 05 53 93 31 86 / 06 81 37 62 82



MAIRIE DE MARMANDE
SERVICE URBANISME
Place Clémenceau – BP 313
47207 MARMANDE

Lettre recommandée avec AR

Miramont de Guyenne, le 30 décembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En votre qualité de commissaire enquêteur sur la modification du PLU, je me permets de vous faire suivre ci-joint la photocopie de 3 lettres adressées au Service Urbanisme de la Mairie de Marmande.

La première par courrier simple en date du 30.01.2019.

La seconde en courrier recommandé avec AR en date du 11.01.2021.

La troisième en courrier recommandé avec AR en date du 07.10.2022.

Ces trois lettres sont restées sans réponse et surtout pas le moindre rendez-vous...

Compte tenu de tous les éléments fournis sur ces trois courriers...je mérite au moins une réponse claire. N'oubliez pas que vos choix très restrictifs sur le PLU seront peut être responsables de la fermeture de l'école publique de Magdeleine !

Pour toutes ces raisons, je sollicite auprès de vous que ce terrain cadastré sous le n°DN 0064 redevienne constructible comme il l'était lors de la donation partage effectuée à mon profit par mes parents.

Dans cette attente,

Veuillez croire, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, à mes respectueuses salutations.

Mme POLETTI ELISABETH

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'E. Poletti', written over a horizontal line.

Mme POLETTO ELISABETH née MONGUILLOT
339 RUE COSTES ET BELLONTE
47800 Miramont de Guyenne
Tél : 05 53 93 31 86 / 06 81 37 62 82

MAIRIE DE MARMANDE
SERVICE URBANISME
Madame DOYEN
Place Clémenceau – BP 313
47207 MARMANDE

Lettre recommandé avec AR

Miramont de Guyenne, le 7 octobre 2022

Madame la Commissaire Enquêteur,

En votre qualité de commissaire enquêteur sur la modification du PLU, je me permets de vous faire suivre ci-joint la photocopie de 2 lettres adressées au Service Urbanisme de la Mairie de Marmande.

La première par courrier simple en date du 30.01.2019.

La seconde en courrier recommandé avec AR en date du 11.01.2021.

Ces deux lettres sont restées sans réponse et surtout pas le moindre rendez-vous.

Si je ne me suis pas déplacée une nouvelle fois pour cette enquête, c'est parce que sur mes lettres figurent tous les motifs nécessaires à ma demande !

Pour toutes ces raisons, je sollicite auprès de vous que ce terrain cadastré sous le n°DN 0064 redevienne constructible comme il l'était lors de la donation partage effectuée à mon profit par mes parents.

Dans cette attente,

Veuillez croire, Madame La Commissaire Enquêteur, à mes respectueuses salutations.

Mme POLETTO ELISABETH

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Poletto', is written over a large, loopy, handwritten flourish or scribble.

Mme POLETTI Elisabeth née MONGUILLOT
339, rue Costes et Bellonte
47800 Miramont de Guyenne
Tél : 05 53 93 31 86
Port : 06 81 37 62 82

MAIRIE de MARMANDE
SERVICE URBANISME
Place Clémenceau
BP 313
47207 MARMANDE CEDEX

Lettre Rec avec AR

Miramont, le 11 Janvier 2021

Monsieur le Maire Adjoint,

Par lettre du 30 janvier 2019 dont ci-joint photocopie, je vous demandais avec des précisions à l'appui les raisons pour lesquelles je souhaitais que mon terrain soit constructible.

Le Mercredi 13 Novembre 2019, j'ai indiqué à Mme le Commissaire Enquêteur ces mêmes motifs que j'ai consigné sur le registre.

Ce n'est pas de votre « mandature » mais ce terrain comme beaucoup d'autres ne seront jamais replanté en vigne Il fallait y penser il y a plus de 30 ans de cela ! Les propriétaires des côteaux ont arraché les vignes afin de percevoir les « primes d'arrachage » !!!

En continuant le choix d'un PLU très restrictif sur les côteaux de Bouilhats et Magdeleine vous serez en plus responsable de la fermeture de l'école publique de Magdeleine.

Pour revenir à mon terrain (parcelle cadastrée sous le n°DN 0064 d'une superficie de 37a 26ca) il n'y a que lui de non constructible !

En effet, les parcelles DN 062,066 et 065 de ma sœur et mes deux frères sont construites ainsi que des deux côtés de la route de la chenaie sauf le vignoble « Capdeviolle » ce qui est tout à fait normal.

De l'intersection Route d'Escassefort en passant devant l'église de Bouilhats et jusqu'à l'intersection Route de Magdeleine le chemin des vigneron est construit des 2 côtés de la route à l'exception du Vignoble « Capdeviolle » et bien sûr mon terrain.

En face de mon terrain de l'autre côté de la route (versant Marmande) tous les terrains sont construits ou vont l'être (Lotissement RABASSA).

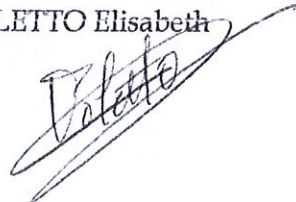
Pour ces différentes raisons je formule un recours à cette dernière révision du PLU et sollicite une nouvelle fois auprès de vous Monsieur le Maire Adjoint que ce terrain cadastré sous le n° DN 0064 soit constructible.

Afin de développer mes arguments, je me tiens à votre disposition pour un éventuel Rendez Vous.

Dans cette attente,

Veuillez croire, Monsieur le Maire Adjoint, à mes respectueuses salutations.

Mme POLETTI Elisabeth



Mme POLETTI ELISABETH
339 RUE COSTES ET BELLONTE
47800 Miramont de Guyenne
Tél : 05 53 93 31 86

MAIRIE DE MARMANDE
SERVICE URBANISME
Place Clémenceau – BP 313
47207 MARMANDE

Miramont de Guyenne, le 30 janvier 2019

Monsieur le Maire Adjoint,

Depuis le 12/10/1990 je suis propriétaire, par suite d'une donation partage, d'un terrain (à bâtir à l'époque) situé à Bouilhats lieu dit Maurin cadastré sous le n°DN0064.

Ce terrain d'une superficie de 37a26 est situé entre la parcelle attenante DN0065 construite par mon frère MONGUILLON Serge et la parcelle DN0036 où la maison d'habitation est située à moins de 150 mètres de mon terrain.

Dans ces conditions, et conformément aux explications fournies lors de vos réunions sur le PLU en date du 16/07/2018 et du 18/01/2019, je pense être en mesure de bénéficier en ZONE UD extra rocade des dispositions relatives aux « dents creuses ».

En conséquence, je renouvelle mes demandes précédentes :

- Septembre 2010 avec M.GUERARD et Mlle CARTIER MICHAUD
- Septembre 2014 avec M.le Maire Daniel BENQUET
- Octobre 2014 avec M.DUTHEIL et Mlle CARTIER MICHAUD

Ceci afin que mon terrain soit constructible.

Dans cette attente,

veuillez croire, Monsieur le Maire Adjoint, à mes respectueuses salutations.

Mme POLETTI ELISABETH

